

Venez nous rejoindre à Bruxelles....

... une ville multiculturelle au cœur de l'Europe !

Ville multiculturelle à facettes multiples, Bruxelles regorge de trésors à chaque coin de rue. Un centre historique majestueux, une ambiance très particulière qui vous permet de glisser d'un univers à l'autre. En quelques minutes, on passe du quartier populaire des Marolles à l'aristocratique ambiance du Sablon... ou de la Grand'Place et son caractère médiéval au quartier St-Géry, hyper tendance... A Bruxelles, vous découvrirez des immeubles de bureau à l'allure futuriste côtoyant des maisons de style néo-classique ou moderne.

En découvrant l'esprit de Bruxelles, vous constaterez qu'il fait preuve d'un sens aigu de l'autodérision et de surréalisme, arrosé de bière, sans oublier la passion du chocolat et de la gourmandise! Il suffit de vous asseoir à une terrasse et d'observer vos voisins de table... !

Hôtel du Congrès

Sheraton Brussels Hotel & Towers

Place Rogier 3

1210 Bruxelles, Belgique

T. +32 2 224 31 11, F. +32 2 224 34 56

www.sheraton.com/brussels

Nombre de délégués connaissent le Hôtel Sheraton de Bruxelles qui a déjà accueilli les congrès du BIR dans le passé et qui offre encore aujourd'hui un environnement pratiquement parfait pour nos Table-Ronde d'Automne.

L'hôtel est situé à proximité des points touristiques et des zones commerciales du centre ville, offrant un point de départ idéal pour organiser vos moments de loisirs. Le restaurant et les bars, ainsi que la magnifique piscine intérieure au dernier étage vous réserveront des bons moments de détente.

Comme de coutume, le BIR a réservé un nombre limité de chambres à des tarifs préférentiels à l'attention de ses délégués et invités. Si vous souhaitez bénéficier de ces conditions avantageuses, il est impératif de renvoyer votre formulaire d'inscription au Département Congrès du BIR ou, mieux encore, de vous inscrire en ligne **avant le 17 septembre 2010**. Après cette date, votre hébergement dépendra des disponibilités des hôtels.

Administration du congrès

Quand le BIR organise un congrès à Bruxelles, l'administration du congrès, les inscriptions et les réservations de chambres sont gérées par le :

BIR Département Congrès

Avenue Franklin Roosevelt 24

1050 Bruxelles, Belgique

T. +32 2 627 57 70, F. +32 2 627 57 73

convention@bir.org

www.bir.org

Accès

Toutes les compagnies aériennes importantes proposent des vols journaliers entre Bruxelles et les capitales et grandes villes internationales.

Le Brussels Airport Express part quatre fois par heure entre 5h30 et minuit de et vers Bruxelles Nord, Bruxelles Centrale et Bruxelles Midi en reliant le centre ville en moins de 20 minutes. La gare se trouve au niveau -1 de l'aéroport. http://www.brusselsairport.be/fr/parking_transport/to-and-from/train. La gare la plus proche du Sheraton est la Gare du Nord (5-6 minutes à pied).

Des taxis sont disponibles en permanence devant le hall des arrivées. La durée du trajet en taxi de l'aéroport de Bruxelles Zaventem vers l'hôtel Sheraton Brussels est de 30 à 50 minutes et coûte environ 40 Euros (prix et temps en fonction de la circulation).

Bruxelles est également facilement accessible par train de nombreuses villes européennes (le Thalys de Paris, Cologne, Amsterdam et l'Eurostar de Londres).

Informations utiles

Voici quelques informations et conseils pour faciliter votre voyage et pour que vous profitiez au mieux de votre séjour à Bruxelles.

Culture et mode de vie

Bruxelles est devenue le centre administratif de nombreuses organisations internationales. Grâce notamment à la présence de l'UE et de l'OTAN qui ont leur siège à Bruxelles, ainsi que de nombreuses autres organisations internationales comme la Western European Union, la World Customs Organisation, Eurocontrol (organisation internationale du trafic aérien) et des fédérations internationales, Bruxelles est devenue ainsi une des plus grandes villes de congrès au monde. La présence de l'UE et d'autres institutions internationales a pour conséquence qu'il y a plus d'ambassadeurs et de journalistes à Bruxelles qu'à Washington DC.

Climat

L'automne à Bruxelles est en général assez doux avec une moyenne de températures de 52°F/11°C.

Cependant, le temps peut être très brumeux, humide et même pluvieux. Nous vous conseillons donc de vous munir d'un imperméable ou d'un parapluie.

Visa

Informez-vous auprès du Consulat ou de l'Ambassade de Belgique de votre pays concernant les formalités de visa pour votre pays ou consultez

http://diplomatie.belgium.be/fr/Services/venir_en_belgique/visa_pour_la_belgique/besoin_de_visas/index.jsp

Si vous avez besoin d'un visa, vous devrez introduire votre demande plusieurs semaines avant votre départ.

Le Département Congrès du BIR vous enverra sur simple demande une confirmation écrite de votre participation au congrès afin de faciliter l'obtention de votre visa. Après le 1er octobre, le BIR ne sera plus en mesure de vous aider à obtenir votre visa.

Fuseau Horaire: GMT +2

Devise : Euro, divisé en 100 Cents. Pour obtenir le taux de change exact, consultez en ligne les cours indicatifs.

Electricité : 220 volts, 50 Hz (adaptateurs disponibles à l'hôtel)

Découvrez plus sur Bruxelles : www.bruxelles-tourisme.be/accueil/fr/index.html

Horaire provisoire des réunions et autres manifestations

La zone d'accueil et les réunions plénières (Divisions/Comités Techniques) sont accessibles à tous les délégués (l'interprétation simultanée en anglais, français et allemand ainsi que l'italien et l'espagnol passifs sera assurée, sauf pour les ateliers). Les réunions des Bureaux des Divisions et des Comités Spéciaux sont sur invitation et réservées aux membres de ces bureaux/comités.

L'horaire annoncé est encore susceptible de légères modifications.

Des informations supplémentaires concernant les ateliers et les orateurs vous seront communiquées en temps utile. Nous vous recommandons de visiter régulièrement les pages réservées au congrès de Bruxelles sur le site internet du BIR www.bir.org.

Dimanche, 24 octobre 2010

14.00-18.00: Heures d'ouverture du comptoir d'enregistrement et de la zone d'accueil

10.00	Comité des Congrès	sur invitation
11.30	Comité des Affiliations	sur invitation
13.00	Comité de la Communication	sur invitation
14.30	Comité des Finances	sur invitation
16.00	Conseil d'Administration	sur invitation
18.30	Cocktail pour la Presse	sur invitation
20.00	Dîner du Conseil d'Administration	sur invitation
20.00	Soirée des Jeunes Cadres	sur invitation

Lundi, 25 octobre 2010

08.30-18.30: Heures d'ouverture du comptoir d'enregistrement et de la zone d'accueil

08.00	Bureau Aciers Inoxydables (petit-déjeuner)	sur invitation
09.00	Bureau Métaux Non-Ferreux	sur invitation
09.30	Table-Ronde Aciers Inoxydables & Alliages Spéciaux	plénière
	+ bourse	
11.00	Bureau Papiers	sur invitation
11.00	Table-Ronde Métaux Non-Ferreux	plénière
	+ bourse	
11.30	Bureau Textiles	sur invitation
13.00	Déjeuner Aciers Inoxydables, Non-Ferreux, Papiers et Textiles	
14.30	Bureau Ferrailles	sur invitation
14.30	Table-Ronde Papiers	plénière
	+ bourse	
15.00	Atelier sur l'Arbitrage (sous les auspices de l'ITC)	plénière
16.00	Comité des Nominations	sur invitation
16.30	Bureau Broyeurs	sur invitation
16.30	Table- Ronde Textiles	plénière
	+ bourse	
18.00	Assemblée Générale	plénière
19.30	Soirée de Bienvenue	pour tous les délégués, invités et époux/ses

Mardi, 26 octobre 2010

08.30-17.00: Heures d'ouverture du comptoir d'enregistrement et de la zone d'accueil

08.00	Comité des Ambassadeurs (petit-déjeuner)	sur invitation
08.00	Comité des Jeunes Cadres (petit-déjeuner)	sur invitation
09.00	Table-Ronde Ferrailles + bourse	plénière
11.00	Conseil International de l'Environnement	plénière
13.00	Déjeuner Ferrailles, Plastiques et Pneus	
14.30	Table-Ronde Plastiques + bourse	plénière
16.00	Table-Ronde Pneus + bourse	plénière

Fin du congrès

Soirée de Bienvenue

Musée Autoworld

(Cinquantenaire)

Lundi, 25 octobre 2010 à 19.30

Durée : approx. 3 heures



Tous les délégués, invités et leur conjoint(e) sont invités à la soirée de bienvenue (cocktail dinatoire) du BIR, qui aura pour cadre un musée situé dans un des plus beaux monuments historiques de Bruxelles, le Cinquantenaire.

Le Musée « Autoworld » y présente une admirable collection de voitures anciennes. L'architecture des lieux glorifie les activités industrielles de la fin du 19^e siècle, le fer et le verre.

Le musée lui-même est un 'must' pour les passionnés de voitures anciennes, parmi lesquelles plus de 400 proviennent principalement des collections privées de Ghislain Mahy et Charly de Pauw. Vous y découvrirez des voitures rares provenant tant de Belgique que de l'étranger, telles que la Bentley 1928, la Bugatti 1930 ou encore la Cord 1930.

Un buffet varié dans un cadre magnifique permettra à nos invités de passer une excellente soirée et de ne pas devoir la prolonger au restaurant.

Le transport par autocar sera assuré au départ et au retour vers le Sheraton Brussels.

Tenue vestimentaire : tenue de ville.

Excursions touristiques

Cette fois-ci, le BIR ne propose pas un programme spécifique d'excursions ou de visites touristiques réservé aux participants du congrès. Nous livrons néanmoins quelques suggestions pour ceux qui veulent découvrir Bruxelles, Bruges, Gand ou Anvers.

Les tickets peuvent être achetés à votre arrive auprès du concierge du Sheraton Brussels (ou par téléphone +32 2 224 31 11).

- Départ et retour à l'hôtel Sheraton.
- Prise en charge à l'hôtel 30 minutes avant le départ du tour (point de rencontre: concierge)



Tour de la ville de Bruxelles

Tous les jours à 10.00

Durée: 2 ½ heures

Prix par personne €24 €

Nous commençons notre visite par une courte promenade dans la vieille ville. Un guide expérimenté nous parlera de la célèbre « Grand'Place » et de ses majestueuses maisons de corporation. Nous poursuivrons notre découverte de la capitale en autocar. Nous verrons la splendide cathédrale Saint-Michel, la colonne du Congrès, le plateau du Heysel avec son célèbre Atomium, le remarquable pavillon chinois et la tour japonaise. Via le Palais de Laeken, nous regagnons le centre et le quartier du Sablon, avec ses nombreux antiquaires. Après l'impressionnant Palais de Justice et la belle place Louise, notre promenade nous mène vers la Place Royale, le Palais Royal et l'ancien Palais des Nations, actuellement le siège du Parlement. Près du Parc du Cinquantenaire, avec son imposant arc de triomphe et ses musées exceptionnels, nous verrons quelques splendides maisons Art Nouveau. A deux pas de là, nous trouverons en plein cœur de l'Europe les bâtiments de la Commission, du Conseil des Ministres et du Parlement Européen qui abritent les principaux organes de l'UE.

Gand et Bruges - La Venise du Nord!

Tous les jours 9.00

Durée: 9 ½ heures (attention : le lundi un retour tardif pourrait vous faire manquer le départ du bus pour la Soirée de Bienvenue prévue à 19.30).

Prix par personne 42 €

Après une heure de route, nous arrivons à Gand où nous visiterons la cathédrale Saint-Bavon avec son célèbre tryptique "L'Agneau Mystique" (en option). Pendant le tour de ville, vous découvrez les édifices datant du moyen-âge, tels que le Beffroi, l'église Saint-Nicolas et le Château des Comtes. A Bruges, nous visitons le Lac d'Amour et le Béguinage. Temps libre pour le déjeuner. Ensuite, nous visitons à pied l'Église de la Chapelle du St-Sang. Vous avez également la possibilité d'effectuer une promenade en bateau sur les canaux.



Anvers – La Cité de Rubens et des Diamants

Lundi, vendredi et samedi à 13.15

Durée: 5 ½ heures (attention : le lundi un retour tardif pourrait vous faire manquer le départ du bus pour la Soirée de Bienvenue prévue à 19.30).

Prix par personne €2 €



Anvers, deuxième ville de Belgique et deuxième port européen, a gardé de nombreux témoins de son riche passé. C'est avant tout la ville de Peter Paul Rubens, peintre du 17e siècle mondialement connu. Nous visitons également la Grand'Place avec ses anciennes maisons et la Cathédrale Notre-Dame (entrée incluse). Cette cathédrale contient aussi, parmi ses trésors, deux œuvres de Rubens : « L'Erection et la Descente de Croix ». Anvers est aussi le plus grand centre diamantaire. Nous y visitons une taillerie de diamants avant de quitter Anvers en faisant une visite de la partie la plus ancienne du port.

Sponsoring

Tous nos congrès permettent aux adhérents du BIR de promouvoir leurs produits, services et technologies, grâce à un éventail de sponsoring.

Nos Tables-Rondes d'Automne à Bruxelles vous offrent à nouveau l'opportunité exceptionnelle de faire connaître votre entreprise auprès des leaders de l'industrie du recyclage.

Visitez la page réservée au sponsoring sur www.bir.org.

Publicité

Nous invitons également toutes les sociétés membres du BIR participant au congrès de Bruxelles à réserver un encart publicitaire dans la **liste des participants, le programme final et/ou les comptes-rendus des réunions**.

Pour bénéficier de cette offre, il suffit de remplir le formulaire spécial disponible sur www.bir.org et le renvoyer, accompagné du paiement correspondant, au Département Congrès du BIR **avant le 24 septembre 2010**.

Tables d'exposition

Bien qu'il n'y ait pas d'exposition (stands) lors de nos Tables-Rondes d'Automne, nous offrons aux fabricants de machines quelques tables d'exposition (nombre limité) dans le foyer de la zone d'exposition. Les exposants potentiels seront contactés en temps utiles.

Services au Congrès

Comptoir d'enregistrement

Le comptoir d'enregistrement et le secrétariat du congrès seront situés au deuxième étage de l'hôtel Sheraton Brussels.

Heures d'ouvertures:	Dimanche, 24 octobre 2010	de 14.00 à 18.00
	Lundi, 25 octobre 2010	de 08.30 à 18.30
	Mardi, 26 octobre 2010	de 08.30 à 17.00

A son arrivée, chaque délégué recevra un dossier complet (badge, cartons d'invitation, tickets) ainsi que le programme définitif du congrès et la liste de tous les délégués et invités enregistrés.

Accès au congrès

Il vous sera demandé de porter votre badge à tout moment. L'accès aux réunions, bourses, déjeuners, bar, et manifestations sociales sera strictement réservé aux délégués et invités régulièrement inscrits, portant leur badge, et présentant les invitations ou tickets correspondants. Assurez-vous de toujours avoir une pièce d'identité (avec photo) sur vous.

Les tickets et badges perdus ne seront pas remplacés et vous devrez vous réenregistrer.

Liste des Participants

Afin de les aider à identifier des clients potentiels, les délégués recevront une liste de tous les participants enregistrés par le Département Congrès du BIR **avant le 5 octobre 2010**. Cette liste reprendra en marge de chaque nom, le nom de sa société, son adresse et les divisions auxquelles le délégué est intéressé, ainsi que son hôtel. Une liste additionnelle reprenant les inscriptions tardives sera également disponible au comptoir d'enregistrement.

A partir du 15 septembre 2010, les délégués des sociétés membres Gold du BIR auront déjà accès à la liste provisoire des participants sur la page d'accueil de www.bir.org. Les autres membres du BIR auront accès à cette liste **à partir du 15 octobre 2010**.

Interprétation simultanée

L'interprétation simultanée sera assurée en français, anglais et allemand à toutes les réunions plénières, saufs pour les ateliers. L'interprétation passive sera également disponible à partir de l'italien et de l'espagnol.

Déjeuner de Division

Un déjeuner de division est prévu chaque jour du congrès, à l'exception du dimanche 24 octobre. Un déjeuner est inclus dans les droits d'inscription. Pour le réserver, veuillez cocher la case appropriée sur le formulaire d'inscription au congrès. Des tickets supplémentaires peuvent être commandés au prix unitaire de 60 € et seront accordés en fonction des disponibilités.

Accueil et bar

Un coffee bar sera à votre disposition dans la zone d'accueil. Des rafraîchissements, du café et du thé seront servis dans la zone d'accueil de 08.30 à 18.00. Les lundi 25 et mardi 26 octobre, le « O Bar », situé au rez-de-chaussée de l'hôtel sera exclusivement réservé aux délégués du BIR de 11.00 à 13.00 et de 14.30 à 18.00. L'accès se fera sur présentation du badge et d'une pièce d'identité.

Presse

Une **salle de presse** sera mise à la disposition exclusive des journalistes inscrits au congrès. Ceux-ci pourront en outre disposer leurs revues et magazines sur la **table de presse** dans la zone réservée au congrès. Aucune publicité commerciale ne sera autorisée sur la table de presse.

Privilèges des membres du Club Gold

Les délégués dont la société est membre "Gold" du BIR paient des droits d'inscription inférieurs à ceux des autres délégués et peuvent consulter la liste provisoire des inscrits au congrès (voir plus haut). Ils bénéficient en outre de nombreux autres privilèges et ont notamment accès à un salon privé (ouvert les lundi et mardi) où ils se verront proposer du café/thé, un service de secrétariat et l'accès à leur courrier électronique. Pour de plus amples informations sur les privilèges et avantages du Club Gold, veuillez visiter notre site Internet www.bir.org ou prendre contact avec le secrétariat du BIR à Bruxelles.

Les cours du **LME et du COMEX** pourront être consultés en permanence par tous les délégués dans la zone d'accueil.

Location de "business suites"

Le BIR proposera des salles de réunions que les délégués pourront louer durant maximum deux heures pour leurs rendez-vous d'affaires. Les tarifs et les disponibilités pourront être consultés au comptoir d'enregistrement du congrès. Les pré-réervations seront possibles à partir du 4 octobre en contactant le Département Congrès du BIR à Bruxelles.

Conditions de participation

Les congrès du BIR ne sont accessibles qu'aux représentants des sociétés commerciales ou des fédérations (président et/ou directeur exécutif) qui sont affiliées au BIR et en ordre de cotisation. La seule affiliation à une fédération nationale membre du BIR n'autorise pas une société d'inscrire un représentant à notre congrès. Nous serons néanmoins heureux d'inviter à titre exceptionnel et au même tarif que les membres ordinaires du BIR toutes les sociétés belges non affiliées au BIR mais membres de l'association belge COBEREC.

Toutefois, le statut d'observateur pourra être accordé à tout représentant d'une société non-membre qui en fera la demande au préalable au secrétariat de Bruxelles, pour autant qu'il soit parrainé par une société membre du BIR. Ce statut d'observateur ne sera valable que pour un seul congrès. Tout observateur devra en effet affilier sa société au BIR s'il désire à l'avenir prendre part à d'autres congrès.

Droits d'inscription

- Le BIR ne propose pas de tarif à la journée et les délégués doivent payer les droits d'inscription indiqués ci-dessous, quelle que soit la durée de leur participation.
- Il faut obligatoirement remplir un formulaire d'inscription par délégué.
- Une personne accompagnante (époux/se) n'est pas un délégué et elle n'est pas autorisée à participer aux sessions plénières.
- Toute inscription doit être accompagnée de la preuve de paiement (carte de crédit ou copie du transfert bancaire). Sans preuve de paiement, l'inscription sera tenue en suspens.
- Une confirmation de l'inscription ne sera envoyée par e-mail ou courrier que si toutes ces conditions sont remplies.

Nous vous conseillons vivement de vous enregistrer en ligne pour faciliter votre inscription.

Les droits d'inscription d'un délégué couvrent:

- La participation aux réunions plénières avec interprétation simultanée et aux ateliers
- L'invitation à la soirée de bienvenue (cocktail dînatoire) du lundi 25 octobre 2010
- Un déjeuner de Division (à choisir sur le formulaire d'inscription)
- L'accès à la zone d'accueil et aux bars
- L'enregistrement de la personne accompagnante (époux/épouse)*

* Si l'époux/l'épouse est renseigné(e) sur le formulaire, et à condition que cette personne ne soit pas dans les affaires, il/elle reçoit un badge gratuit lui donnant accès à la zone d'accueil et à la Soirée de Bienvenue.

Catégories de droits d'inscription* en Euro (TVAC):

- Un délégué d'une compagnie membre **Gold du BIR** *

€850 € si l'inscription est reçue **avant le 17 septembre 2010**

€900 € si l'inscription est reçue **après le 17 septembre 2010**

* Offre spéciale: toute société membre gold qui souhaite inscrire plus de deux délégués au tarif indiqué ci-dessus, bénéficie également d'une réduction de 20% sur les droits d'inscription à partir du 3^e délégué, à condition que les formulaires d'enregistrement de ces délégués soient renvoyés simultanément au Département Congrès du BIR avec le paiement correspondant.

- Un délégué d'une société **membre ordinaire du BIR** et/ou représentant d'une société affiliée à Coberec mais qui n'est pas affiliée au BIR

€900 € si l'inscription est reçue **avant le 17 septembre 2010**

€1000 € si l'inscription est reçue **après le 17 septembre 2010**

- Un **Jeune Cadre** (délégué membre de moins de 35 ans* d'une société membre du BIR)

€600 € quelle que soit la date d'enregistrement

* une copie de votre passeport est requise

- Un délégué intéressé uniquement aux Divisions **Textiles, Plastiques, Pneus*** (société membre uniquement)

€600 € quelle que soit la date d'enregistrement

- Un **Observateur**:

€1200 € quelle que soit la date d'enregistrement

** Nous souhaitons vous informer que conformément à une nouvelle directive européenne le BIR est tenu d'ajouter la TVA à tous les droits d'inscription. Toutefois, la direction du BIR a décidé de ne pas majorer les droits d'inscription. Les entreprises commerciales européennes pourront récupérer la taxe et donc bénéficier d'un droit d'inscription moins élevé. Votre facture finale reprendra le montant TVA comprise et le montant récupérable. Les sociétés non-européennes ou non-soumises à la TVA ne sont pas concernées par cette législation. Veuillez indiquer le numéro de TVA de votre entreprise sur le formulaire d'inscription au congrès.*

Hébergement

Nous sommes conscients de ce que certaines agences de voyage ou services de réservation en ligne peuvent offrir des tarifs plus avantageux que ceux obtenus par le BIR. Chacun est donc libre de faire sa réservation directement auprès de l'hôtel de son choix. Néanmoins, pour rendre service à ses affiliés et invités, le BIR a réservé un nombre limité de chambres, à des tarifs préférentiels.

Prix des chambres (en Euro)

Tous les prix s'entendent petit-déjeuner, TVA et service compris, mais pas la taxe de ville.

1. Sheraton Brussels Hotel & Towers (lieu du congrès)

www.sheraton.com/brussels

Single Classic:	240 €
Double Classic:	265 €
Single Club:	295 €
Double Club:	320 €

2. Hilton Brussels City

www.brussels-city.hilton.com

20 Place Rogier
1210 Brussels
T. +32 2 203 31 25
F. +32 2 203 43 31

Single standard:	200 €
Double standard:	220 €

Cet hôtel 4* est situé sur la place Rogier, en face du Sheraton, à une minute de marche du lieu du congrès.

3. Hotel Bloom

www.hotelbloom.com

Rue Royale 250
1210 Brussels
T. +32 2 220 66 11
F. +32 2 217 84 44

Single standard:	200 €
------------------	-------

Cet hôtel (3* de luxe) moderne et contemporain est à 15 minutes à pied du Sheraton, et est situé sur la Rue Royale (toute proche du très beau Jardin Botanique) qui est la principale artère qui conduit au Palais Royal



4. The Progress Hotel

www.progresshotel.be

9 Rue du Progres
1210 Brussels
T. +32 2 205 17 00
F. +32 2 203 30 10

Single standard:	140 €
------------------	-------

Cet hôtel 4* offre un excellent rapport qualité-prix et est à une minute à pied du Sheraton.

Conditions de réservation d'une chambre d'hôtel

- Pour bénéficier des tarifs préférentiels négociés par le BIR, veuillez vous inscrire en ligne ou utiliser le formulaire d'inscription et de réservation d'hôtel en indiquant votre choix d'hôtel ainsi que vos dates d'arrivée et de départ et le renvoyer au Département Congrès du BIR **avant le 17 septembre 2010**.
- Les chambres seront attribuées dans l'ordre chronologique de réception des demandes de réservation.
- Afin de garantir votre réservation d'hôtel, vous devez effectuer un prépaiement couvrant la totalité des nuitées que vous avez réservées, dans la catégorie/hôtel de votre choix (dans le cas d'un transfert bancaire, veuillez nous faire parvenir la preuve du paiement).
- Toute réservation de chambre engage tant la responsabilité de l'hôtel que celle du délégué pour toutes les nuitées réservées, dès lors qu'elles ont été confirmées par le Département Congrès du BIR.
- Si l'hôtel de votre choix est complet aux dates demandées, nous vous proposerons un autre hôtel que vous serez libre d'accepter ou de refuser. Veuillez donc toujours vérifier la catégorie et les services offerts par l'hôtel qui vous est proposé avant de confirmer votre accord.
- Toute modification dans votre réservation doit être notifiée au Département Congrès du BIR et non directement à l'hôtel.
- Chaque délégué doit payer individuellement sa note d'hôtel (après déduction du prépaiement éventuel) ainsi que tout extra directement à l'hôtel au moment du départ.

Afin de faciliter votre enregistrement à votre à l'hôtel, nous vous recommandons de présenter la lettre de confirmation émise par le BIR à la réception de l'hôtel.

Méthodes de paiement

Carte de crédit: VISA / AMEX / MasterCard/Eurocard

Transfert bancaire :

Nom:	BIR Congres
Banque:	BNP Paribas Fortis
Adresse:	18b, Place Flagey 1050 Bruxelles, Belgique
Numéro de Compte:	001 6128441 57
Code IBAN:	BE09 0016 1284 4157
Code Swift/BIC:	GEBABEBB

Référence: nom de la société + nom du/des délégué(s)

Important:

- Tout paiement doit être effectué en Euro sans frais bancaires pour le bénéficiaire.
- Tout transfert bancaire doit stipuler clairement le nom du donneur d'ordre et celui/ceux du/des délégué(s) couvert(s) par le paiement.
- La preuve de votre transfert bancaire doit être jointe à votre formulaire d'inscription.

Afin d'accélérer la procédure d'enregistrement, nous vous encourageons à vous inscrire et à payer en ligne. En outre, les paiements par carte de crédit seront toujours traités prioritairement.

Annulation

• Inscription au congrès

- Toute annulation d'inscription doit être officiellement notifiée par écrit (courriel ou fax) au Département Congrès du BIR.
- Le remboursement, après déduction des frais administratifs (100 € TVA comprise) ne sera effectué que si l'annulation est enregistrée **avant le 1er octobre 2010**.
- Le remboursement, après déduction des frais administratifs (100 € TVA comprise) ne sera effectué que si l'annulation est enregistrée **avant le 1er octobre 2010**.
- **Après le 1er octobre 2010**, aucun remboursement ne sera accordé, sauf en cas de motif justifié (décès dans la famille etc...)

• Chambre d'hôtel

- Toute annulation de chambre d'hôtel doit être notifiée par écrit (courriel, fax) au Département Congrès du BIR.
- Toute annulation parvenue **plus de 4 jours** avant la date annoncée donnera droit à un remboursement des nuitées, moins €50 de frais administratifs.
- Si vous annulez votre réservation de chambre **dans les 4 jours avant la date d'arrivée**, l'hôtel débitera votre carte de crédit du montant global de toutes les nuitées réservées.
- Sauf en cas de **no-show**, nous nous efforcerons d'attribuer la chambre annulée à un autre délégué pour vous éviter des frais inutiles.

• Congrès

En cas de grèves, inondations, incendie, force majeure ou autres circonstances exceptionnelles – indépendantes de la volonté du BIR – donnant lieu à l'annulation partielle ou totale de notre congrès (ou d'une partie de son programme), le BIR ne peut être tenu responsable. Il n'y aura aucun remboursement des droits d'inscription ou des prépaiements avancés pour la réservation de la chambre d'hôtel.



BIR - REPRESENTING THE FUTURE LEADING RAW MATERIAL SUPPLIERS

Bureau of International Recycling (aisbl)
Avenue Franklin Roosevelt 24
1050 Brussels
Belgium

T. +32 2 627 57 70
F. +32 2 627 57 73

bir@bir.org
www.bir.org